
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Arrondissement de Pontarlier

Nombre de Membres

23

En exercice:

Présent au Conseil: 17

Ayant pris part au vote: 23

Date de la convocation

11/12/2023

Date d'affichage

20/12/2023

Séance du 15 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents: Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.

Procuration: Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Jean-Pierre Gurtner à Thierry Vuittenez, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier, Léonie Schneiter à Aline Carrière, Isabelle Vinai à Frédéric Garreau.

Secrétaire de séance : Olivier Marlot.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-12-096

OBJET : Marché de travaux ancien EHPAD.

Le Maire indique que suite au projet de requalification du quartier du Rocheret en lien avec les bailleurs sociaux Habitat 25 et Néolia, la commune a lancé un appel d'offres pour la démolition de l'ancien EHPAD.

Il s'avère qu'après négociation, le mieux disant est la société DESSET au prix de 125 000€ H.T. Le maire précise que les travaux seront engagés au premier semestre 2024 et que l'aide obtenue par le Fonds vert pour la transition écologique couvrira l'ensemble des dépenses engagées par la commune.

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal

- Donnent pouvoir au Maire de signer le devis de la société DESSET pour un montant de 125 000€ H.T;
- Autorisent le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023 Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID: 025-200068401-20231215-2023_12_096-DE



Le Maire, Marc SAULNIER.